



# 21 JUIN 2018

## Audience Fonction Publique



Dans le cadre du préavis de grève du 21 juin 2018, les délégations CGT et FO ont été reçues par M Olivier DUSSOPT secrétaire d'État auprès du Ministre de l'Action et des Comptes Publics (MACP). Il était accompagné par sa directrice adjointe de cabinet Mme KRYKWINSKI et de M. LESUEUR directeur adjoint de cabinet du Ministère de la Transition Écologique et Solidaire (MTES).

Nous avons porté les revendications des OPA :

- Le déblocage des recrutements
- L'évolution statutaire
- La revalorisation salariale

### Sur le déblocage des recrutements :

Aucun déblocage n'est prévu pour le moment, en attendant les orientations politiques du programme AP 2022. La solution provisoire passera par des recrutements de contractuels de droit commun ou type CDD.

### Sur l'évolution statutaire :

La solution de la fonctionnarisation envisagée par le MTES la semaine dernière (14 juin) est écartée par le MACP.

M. Dussopt propose 2 hypothèses avec un arbitrage d'ici fin 2018 sur :

- soit un statut rénové d'OPA
- soit l'intégration dans une filière technique de contractuels interministérielle et pour les trois versants de la Fonction publique, de droit commun, en cohérence avec le programme AP 2022

### Sur la revalorisation salariale :

La revalorisation globale de la grille proposée par le MTES, abordée comme possible lors de la réunion du 14 juin au cabinet MTES a été écartée d'un revers de main par le secrétaire d'État.

M. Olivier Dussopt ne se contente que du service minimum légal. Il prévoit seulement une indemnité compensatrice pour les OPA dont le taux horaire est inférieur au SMIC.

**Cette audience d'une durée de 1h30 au cours de laquelle nous n'avons fait que réclamer ce qui est dû aux OPA, n'a amené comme réponse que le mépris envers ceux qui tous les jours et de tout temps remplissent leurs missions de service public avec compétence et dévouement.**

**Nous avons également pu constater à quel point le MACP, ne reprend aucune des propositions du MTES. Cela ne fait que démontrer une fois encore le peu de poids de notre Ministère dans les arbitrages.**

**De telles attitudes envers les OPA et leurs représentants ne peuvent engendrer que de la colère et de la frustration.**

**Cela doit nous conforter pour rester mobilisés et agir par tous les moyens, et faire valoir le droit et la reconnaissance des OPA.**

**Nous tenons à remercier tous les OPA en grève aujourd'hui et particulièrement ceux présents à Bercy.**

**Ce mépris est inacceptable, il nous encourage à continuer la lutte !**